**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# La Confédération soutient le Métro M2 Ouchy - Epalinges à hauteur de 70 millions de francs

**La Confédération a renseigné les cantons sur les sommes qu'elle prévoit de leur verser jusqu'en 2007 pour leurs projets de trafic d'agglomération. Le Métro M2 Ouchy - Epalinges bénéficiera d'une aide de 70 millions de francs.**

Les villes et les cantons sont confrontés à des difficultés de financement de leurs projets de trafic d'agglomération. C'est notamment le cas du Métro M2 Ouchy - Epalinges, dont le financement cantonal direct, sur un coût de 590 millions de francs, se monte à 375 millions. Ce genre de projet, contrairement au trafic régional, ne bénéficie en principe pas de subventions fédérales. A la suite de démarches qu'il a initiées en coordination avec d'autres cantons, Vaud a obtenu de la Confédération qu'une aide soit apportée à ces projets vitaux pour les agglomérations et les régions qu'elles desservent. Dans un premier temps, une enveloppe de 155 millions a été débloquée à cet effet jusqu'en 2005. La répartition de cette somme a été communiquée aux cantons aujourd'hui ; il est prévu de soutenir le projet M2 à hauteur de 40 millions jusqu'en 2005, puis de 30 millions supplémentaires en 2006 et 2007.

M. Max Friedli, directeur de l'Office fédéral des transports a rendu public aujourd'hui les grandes lignes de la politique des transports à moyen et long terme. Il a dévoilé dans ce cadre les projets du trafic d'agglomération que son office entend soutenir. Celui-ci a reçu des demandes pour un montant de 337 millions et a décidé de privilégier 3 types de projets :

- Le métro M2 Ouchy - Epalinges

- Les projets de trams de Berne, Bâle, Zurich et Genève

- Les RER Berne et Argovie (les RER circulant sur le réseau CFF sont exclus de cette répartition)

Pour le Métro M2, la planification prévoit des versements à hauteur de 70 millions de francs, soit 10 millions en 2003, puis 15 millions par an de 2004 à 2007. Ces sommes viendront en diminution de la participation cantonale, qui se trouve ainsi réduite à 305 millions de francs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 février 2002

Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 316 70 00 Concernant la conférence de presse de M. Friedli, directeur de l'OFT :
http://www.bav.admin.ch/f/mm/mm_f.cfm